Département du FINISTÈRE Departamant PENN-AR-BED

MARCHÉ DE LA FORÊT-FOUESNANT



Demande d'emplacement Année 2025-2026

MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT TI-KÊR AR FOREST-FOUENANT

NOM:	Prénom	:
Adresse :		
Code postal :	VILLE :	
Tél. fixe :		
Tél. portable :	Mail :	
N° siret/siren:		
TYPE DE MARCHANDISE :		
☐ Abonnement 12 mois (30 dimanches minimum du 1er Janvier au 31 Décembre): 0,92 € / ml		
☐ Abonnement 6 mois (20 dimanches minimum du 3 avril au 25 septembre): 1,18 € / ml		
☐ Passagers été : 2,25 € / ml		
Précisez votre date arrivée et de départ		
☐ Passagers hiver : 1,20 € / ml		
Pour les abonnés : paiement par titre tous les trimestres à raison de 10 marchés par trimestre		
BRANCHEMENTS ELECTRIQUES		
Inférieur à 1000 W	3€ / prestation	
De 1000-5000 W	5€ / prestation	

LONGUEUR DE L'ETAL SOUHAITÉ :mètres linéaires

DOCUMENTS A JOINDRE (photocopies) :

• Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'activité professionnelle

10€ / prestation

- Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante commerciale ou artisanale
- Extrait K-bis de moins de 3 mois

A NOTER QUE:

Supérieur à 5000 W

- Après avis de la commission, un courrier de réponse sera envoyé à chaque demandeur.
- Lors de l'attribution de l'emplacement, le commerçant devra présenter les originaux des documents professionnels obligatoires pour exercer une activité de commerce ambulante sur le domaine public.
- Un plan indique la position des emplacements et les commerçants devront s'y tenir. Des déplacements pourront avoir lieu avec l'accord du placier et sous réserve du même métrage.
- Les commerçants s'engagent, à prévenir le placier le plus tôt possible et avant 8h30 le dimanche l'été, s'il y a absence.
- La mairie vous renseignera pour toutes informations complémentaires aux coordonnées suivantes :

Mairie de La Forêt-Fouesnant 18, rue Charles de Gaulle - 29940 La Forêt-Fouesnant 02 98 56 96 55 - accueil@foret-fouesnant.bzh

Le à